



Traité Tamid

Michna 2 - Chapitre 5

אָמַר לָהֶם:
חֲדָשִׁים לְקַטֶּרֶת בּוֹאוּ וְהַפִּיסוּ.
הַפִּיסוּ, זָכָה מִי שֶׁזָּכָה.
אָמַר לָהֶם:
חֲדָשִׁים עִם יִשְׁנִים,
בּוֹאוּ וְהַפִּיסוּ,
מִי מַעֲלָה אִיבָרִים מִן הַכָּבֶשׂ לַמִּזְבֵּחַ.
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר בֶּן יַעֲקֹב אָמַר:
הַמַּעֲלָה אִיבָרִים לְכָבֶשׂ,
הוּא מַעֲלָה אוֹתָן עַל גְּבִי הַמִּזְבֵּחַ:

[Le Kohen désigné]leur dit : « Que seuls les Kohanim qui sont[nouveaux dans l'[art de brûler]]l'encens viennent participer au tirage au sort[pour l'encens]. Celui qui gagne[au tirage au sort]gagne[le privilège de brûler l'encens. »
Le Kohen désigné]leur dit : « Les nouveaux[Kohanim, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais accompli l'office, ainsi]que les anciens[Kohanim, c'est-à-dire ceux qui l'ont déjà accompli, peuvent]venir participer au tirage au sort[pour déterminer]qui prendra les membres de[la moitié inférieure de]la rampe,[où ils avaient été placés auparavant], jusqu'à l'autel. » Rabbi Eliezer ben Ya'akov dit : « [Le Kohen]qui prend les membres jusqu'à la rampe est[celui qui]les prend[de la rampe et les place]sur l'autel. »



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions